

Pays de la Loire, Sarthe

Le Mans

Maroc

1 à 12 rue du Docteur-Roux, 10 à 18 rue du Docteur-Calmette, 334 à 348 avenue Felix-Geneslay

Lotissement "Maroc National", rue du Docteur-Calmette

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059026

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Les faubourgs manceaux

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement, maison, immeuble à logements

Appellation : Maroc national

Parties constituant non étudiées : jardin, séchoir, boutique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2019, KO, 242/247/307/312/600/618/901/902/928

Historique

La volonté municipale de créer un lotissement dans le quartier du Maroc émerge dès 1929. Le projet, à l'étude depuis plusieurs années, est soumis au vote du Conseil municipal le 30 octobre 1931. Un article de Sud-Ouest du 12 février 1932 rapporte les débats animés autour de sa réalisation. La ville souhaite alors faire construire des logements tout-confort (chauffage, électricité, eau chaude, cuisine etc.) et confier sa gestion à la Société Mancelle d'Habitation Bon Marché. Malgré quelques résistances concernant principalement le coût des terrains, le projet est adopté à l'unanimité. Une convention est passée le 15 mars 1933 avec la Société immobilière de construction de Paris, qui confie l'opération à son architecte Louis-Clovis Heckly. Les plans des 12 pavillons et des 2 immeubles sont déposés le 27 mars 1934. L'entreprise de construction retenue est l'ingénieur local Heulin. Les bâtiments sont livrés en 1938.

5 des 12 pavillons ont été détruits et remplacés par des immeubles dans les années 2000.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1934 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis-Clovis Heckly (architecte, attribution par source)

Description

Les immeubles

Les deux immeubles se situent en avant de parcelle. Ils se développent en barre le long de l'avenue Felix-Geneslay. Ils contiennent un rez-de-chaussée pourvu de boutiques, deux étages carrés et un étage de comble dont l'éclairage est assuré par des lucarne et des ouvertures circulaires dans les pignons. Le rythme architectural est donné par l'alternance de corps rectangulaires surmontés d'une toiture à deux pans et d'un pignon. Les deux immeubles jumeaux présentent trois corps rectangulaires et deux pignons. La façade d'angle est matérialisée par un pans coupé surmonté d'une croupe.

Les ouvertures sont rectangulaires, les façades enduites à l'exception des petites ouvertures correspondant aux pièces de service, qui sont animées de brique.

La toiture est recouverte de tuile mécanique et d'ardoise.

Les pavillons

Les pavillons sont doubles et sont positionnés en centre de parcelle. Ils se développent sur un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage sous-comble percé de fenêtres sur pignons et de lucarnes sur versant. Les façades sont enduites à l'exception des travées d'entrée des encadrements des pièces de toilettes à l'étage, en brique. Les toitures, de formes différentes selon le type de pavillons, sont recouvertes d'ardoise.

Les pavillons de type 1

La particularité du pavillon de type 1 est la façade principale en pignon dégagé. Les deux portes d'entrée encadrent une ouverture circulaire. Elles sont protégées par un porche en béton et précédées par un perron. La toiture est composée de tuile mécanique sur les pans principaux et d'ardoise sur les pans brisés. Une rampe extérieure donne accès au sous-sol.

Les pavillons de type 2

Les pavillons de type 2 reprennent le dispositif d'entrée et l'accès aux caves du type 1, mais la façade principale est sur mur gouttereau. La toiture est composée de quatre pans brisés couverts de tuile mécanique.

Les pavillons de type 3

Les pavillons de type 3 reprennent le même principe que le type 1 avec un développement sur façade pignon. Seule la forme de la toiture les diffère : le pignon est couvert d'une croupe et le corps central est surmonté de quatre pans couvrant un comble à surcroît.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton enduit ; brique

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, étage de comble, 2 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à plusieurs pans, croupe ; toit à deux pans, croupe

Énergies :

Décor

Techniques :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public communal

Références documentaires

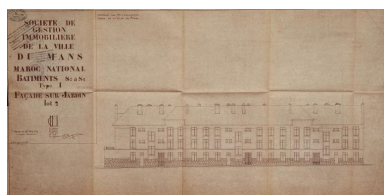
Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 3 X 132. Délibération du conseil municipal pour le projet du lotissement Maroc national, 30 octobre 1931.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 X 132. Article de Ouest-Eclair à propos de la cité du Maroc, 12 février 1932.
- Archives municipales du Mans ; 5 M 3. Rapport descriptif des travaux avec choix des entreprises de construction, 1934.
- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/69. Permis de construire pour les deux immeubles du lotissement maroc national, 27 mars 1937.
- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/68. Permis de construire pour les 12 pavillons du lotissement du Maroc national, 29 mars 1934.

Documents figurés

- Plan du lotissement avec implantation des bâtiments et état des propriétés. 21 juillet 1938. (Archives municipales du Mans ; 1 O 65.)

Illustrations



Elévation côté cour des immeubles avenue Felix-Geneslay, 1934.
 Repro. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202609NUCA



Elévation côté rue des immeubles avenue Felix-Geneslay, 1934.
 Repro. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202610NUCA



Elévation de l'ensemble des façades d'un pavillon de type 1, 1934.
 Repro. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202611NUCA



Elévation de l'ensemble des façades d'un pavillon de type 2, 1934.
 Repro. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202612NUCA



Elévation de l'ensemble des façades d'un pavillon de type 3, 1934.
 Repro. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202613NUCA



Vue des immeubles avenue Felix Geneslay avec le chateau d'eau en fond.
 IVR52_20207200085NUCA



Vue des immeubles côté rue de l'avenue Felix Geneslay.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202602NUCA



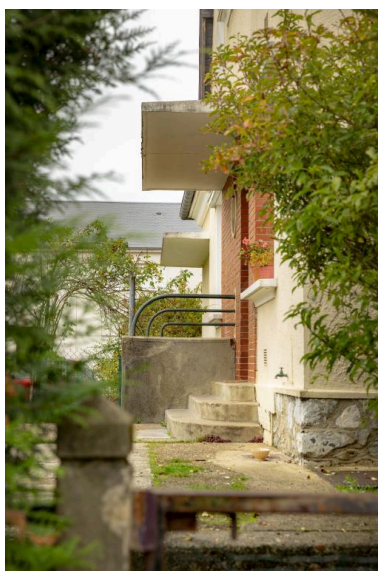
Vue de l'angle du second immeuble côté rue.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202604NUCA



Vue d'une travée pignon sur la façade côté de l'immeuble avenue Felix Geneslay.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202603NUCA



Vue du pavillon de type 2.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202574NUCA



Vue de l'entrée de pavillon de type 1.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202573NUCA



Détail de l'entrée du
 pavillon de type 2.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202575NUCA



Vue d'un chemin arrière
 permettant l'accès à un
 entrée d'un pavillon double.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202577NUCA



Vue du séchoir dans
 le jardin d'un pavillon.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202578NUCA



Vue d'une porte d'entrée
 précédée d'un perron.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20197202576NUCA

Dossiers liés

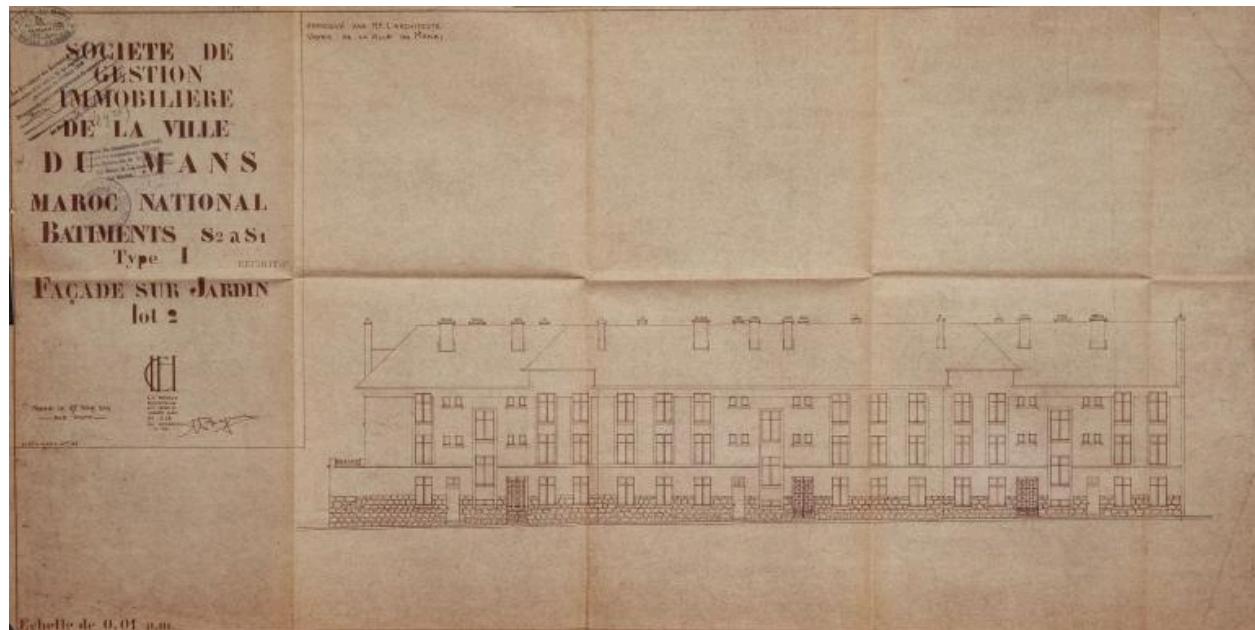
Dossiers de synthèse :

Maisons et immeubles du quartier du Maroc (IA72059022) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, Maroc, avenue Felix-Geneslay, boulevard Pierre-Brossolette, rue Denis-Papin, avenue de Bretagne, rue du Vercors

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Elévation côté cour des immeubles avenue Felix-Geneslay, 1934.

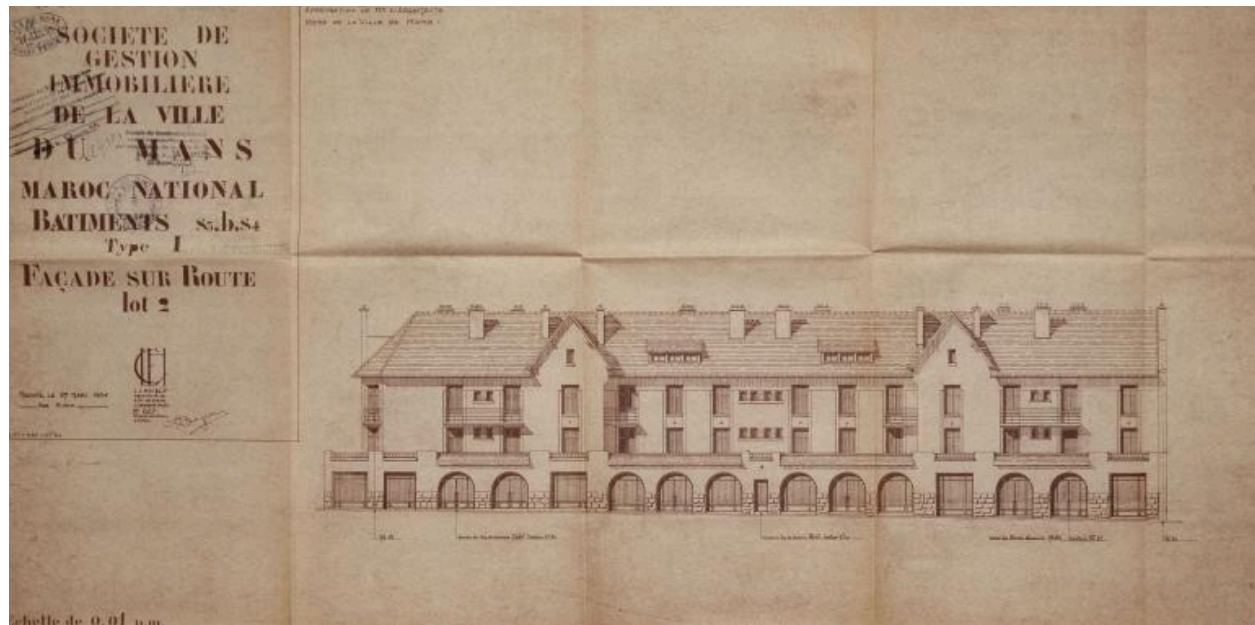
Référence du document reproduit :

- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/69. Permis de construire pour les deux immeubles du lotissement maroc national, 27 mars 1937.

IVR52_20197202609NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation côté rue des immeubles avenue Felix-Geneslay, 1934.

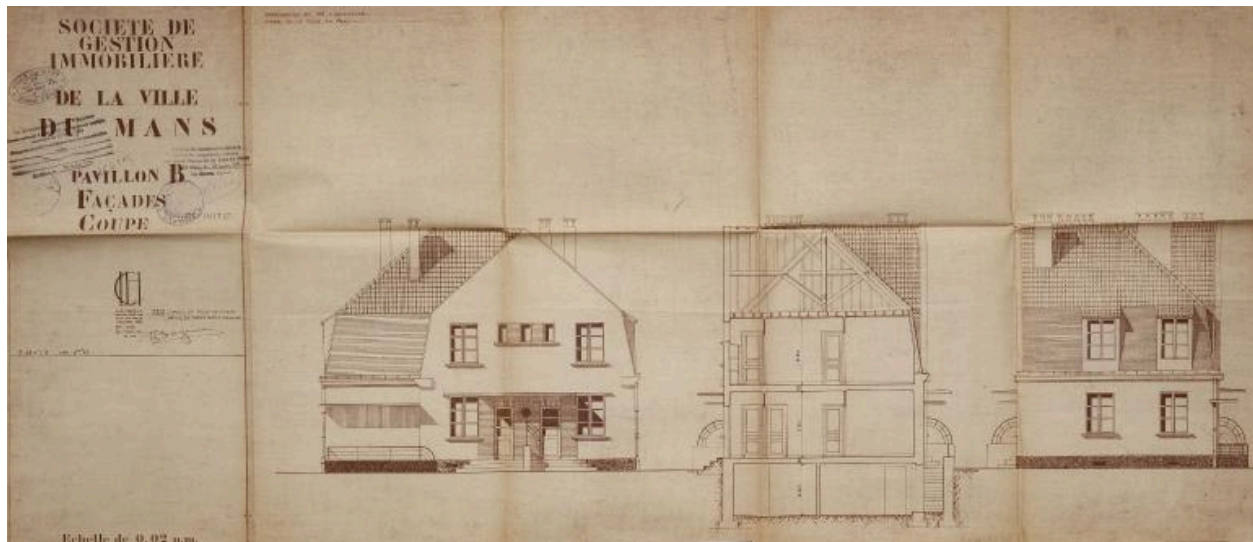
Référence du document reproduit :

- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/69. Permis de construire pour les deux immeubles du lotissement maroc national, 27 mars 1937.

IVR52_20197202610NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation de l'ensemble des façades d'un pavillon de type 1, 1934.

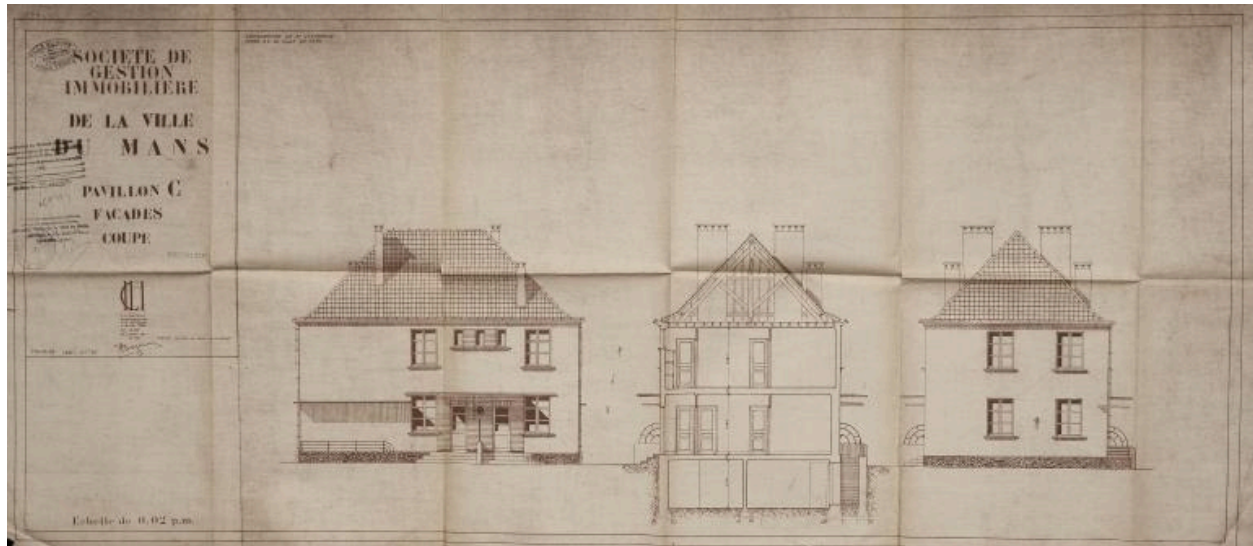
Référence du document reproduit :

- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/68. Permis de construire pour les 12 pavillons du lotissement du Maroc national, 29 mars 1934.

IVR52_20197202611NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation de l'ensemble des façades d'un pavillon de type 2, 1934.

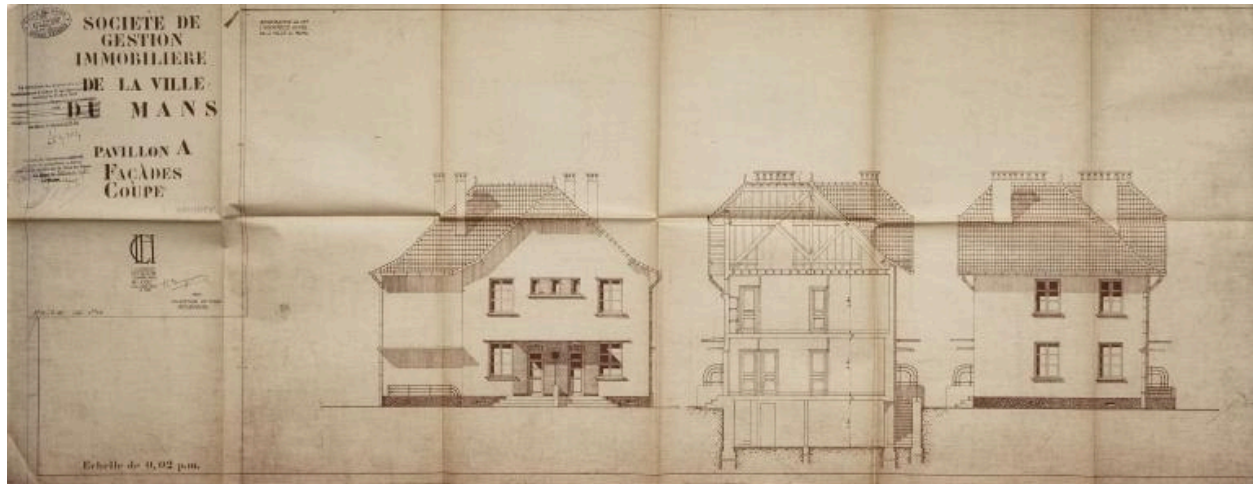
Référence du document reproduit :

- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/68. Permis de construire pour les 12 pavillons du lotissement du Maroc national, 29 mars 1934.

IVR52_20197202612NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation de l'ensemble des façades d'un pavillon de type 3, 1934.

Référence du document reproduit :

- Archives municipales du Mans ; 1 O 245. PC 1934/68. Permis de construire pour les 12 pavillons du lotissement du Maroc national, 29 mars 1934.

IVR52_20197202613NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des immeubles avenue Felix Geneslay avec le chateau d'eau en fond.

Référence du document reproduit :

- **Carte postale ancienne issue du fonds Louët**, s.d. (Centre d'Histoire du Travail ; CHT_EP-3487_CC7 ; n° 24).

IVR52_20207200085NUCA

Date de prise de vue : 2019

(c) Centre d'Histoire du Travail ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des immeubles côté rue de l'avenue Felix Geneslay.

IVR52_20197202602NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'angle du second immeuble côté rue.

IVR52_20197202604NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une travée pignon sur la façade côté de l'immeuble avenue Felix Geneslay.

IVR52_20197202603NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du pavillon de type 2.

IVR52_20197202574NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'entrée de pavillon de type 1.

IVR52_20197202573NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'entrée du pavillon de type 2.

IVR52_20197202575NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un chemin arrière permettant l'accès à un entrée d'un pavillon double.

IVR52_20197202577NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du séchoir dans le jardin d'un pavillon.

IVR52_20197202578NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une porte d'entrée précédée d'un perron.

IVR52_20197202576NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation